

SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTÉ

Licence professionnelle Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé, Environnement parcours Gestion et traitement des déchets

Licence professionnelle Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement

**Niveau d'étude
visé**
BAC +3**Établissement**
Université de
Paris

Présentation

Les métiers du secteur Déchets, votre vocation, notre formation ! Ensemble, concevons votre avenir.

La licence professionnelle QHSSE Gestion et Traitement des Déchets a pour objectif de former des professionnels aptes à répondre aux profondes mutations qui s'opèrent dans le domaine du traitement et de l'élimination des déchets. **Seule licence professionnelle en Île-de-France s'intéressant aux déchets solides**, la formation est ouverte à l'apprentissage, à la professionnalisation et à la formation continue. La très forte participation des industriels et institutionnels dans les enseignements et le conseil de perfectionnement, dans cette formation appliquée résolument tournée vers l'opérationnel, favorise l'insertion professionnelle des étudiants.

Le bassin de recrutement et d'insertion de la formation est la région Île de France, laquelle possède sur son territoire une forte implantation d'installations de traitements : 19 Usines d'Incinération d'Ordures Ménagères (UIOM), 8 Centres de Traitement et de Valorisation des Mâchefers, 11 Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND), 33 installations de compostage (27 de déchets verts et 1 de biodéchets) et 5 de tri-compostage (à partir d'ordures résiduelles), 1 usine de tri-méthanisation-compostage, 62 centres de tri (collectes sélectives et DIB) dont 27 pouvant techniquement traiter les collectes

sélectives multi-matériaux issus des ménages, 12 quais de transfert d'ordures ménagères, 15 installations de traitement de déchets dangereux. **Cette typologie régionale permet à la formation de pouvoir bénéficier de l'appui des grands industriels du secteur, ainsi que des collectivités locales, offrant de multiple possibilités de recrutement.** Des partenariats pédagogiques sont régulièrement signés avec ces acteurs par l'intermédiaire de convention, démontrant ainsi notre attachement à former les futurs cadres des services à l'environnement, pour et avec les acteurs du secteur. La formation ainsi mis en place, testé et développé i) des liens forts avec les milieux professionnels ii) des méthodes et un savoir-faire pour la formation professionnelle en formation initiale et continue et le suivi des diplômés iii) des débouchés riches et variés dans les métiers de l'environnement au niveau ETAM-cadre intermédiaire.

Objectifs

Permettre à des étudiants d'appréhender les problématiques liées à la gestion des filières de collecte, de tri, de traitement et de valorisation des déchets, notamment d'un point de vue management, que ce soit des personnels ou des référentiels normatifs (ISO 9001 / 140001 / 180001), mais également par une vision génie des procédés et des implications juridiques des contrats de délégation de service public. Les outils numériques ont également une large place dans la formation.



Originalité

Cette formation apporte des compétences en QHSSE spécifiques au domaine de la gestion et du traitement des déchets. **Les étudiants acquièrent donc une double compétence**, l'une liée au management en général, l'autre liée à la maîtrise des sciences et techniques du domaine des déchets solides. Les partenariats industriels permettent également aux étudiants de pouvoir travailler sur des sujets concrets et d'actualités aux cours de leur formation.

Particularité

La stratégie de formation repose sur un **enseignement en alternance et par apprentissage**. Cette méthode pédagogique a fait ses preuves et permet d'atteindre avec plus d'efficacité deux objectifs majeurs :

- Une meilleure formation car l'étudiant/apprenti travaille en alternance : à l'université et en entreprise. Il applique de manière concrète ses cours par une pratique sur le terrain ;
- Une plus forte employabilité à l'issue de la formation car les entreprises qui accueillent un apprenti souhaitent régulièrement conserver le jeune collaborateur formé à ses métiers sur un an ou plus.

Savoir-faire et compétences

Les licences professionnelles portent habituellement les diplômés à un niveau de compétences et de savoir-faire recherchés par les entreprises, ainsi **le taux d'insertion est relativement élevé**. À l'issue de la formation, les diplômés ont acquis une première expérience professionnelle d'un an et sont rapidement opérationnels sur des postes d'Agent de Maîtrise (cadre intermédiaire entre technicien supérieur et cadre supérieur), en tant que référent terrain du responsable de site pour les installations industrielles, ou technicien territorial et/ou agent de maîtrise territorial pour les collectivités locales.

Les compétences générales du diplôme peuvent se résumer aux points suivants :

- Acquisition de connaissances concernant l'entreprise via une première expérience professionnelle en alternance.

- Connaissance des procédés de traitement (valorisation énergétique, matière, déchets ultimes), et de la conduite des unités industrielles (gestion technique et environnementale, HSE, tableaux de bord et indicateurs).
- Maîtrise des aspects juridiques et de gestion de contrats, et management opérationnel des unités industrielles.
- Compétences transverses : communication orale et écrite, gestion de projet, outils numériques.

La licence professionnelle QHSSE – Gestion et Traitement des Déchets est inscrite au Répertoire National des Certifications Professionnelles, label garant de la qualité du niveau de compétences à atteindre. La fiche RNCP précise les éléments de compétences acquises après la formation, les emplois occupés, les secteurs d'activité et les modalités d'accès à la formation.

Les + de la formation

La candidature se déroule en 2 phases : la première consiste à déposer un dossier d'inscription via le portail de l'université de Paris. La seconde, lorsque le dossier est jugé conforme aux critères de recrutement en terme de projet professionnel, consiste à un entretien individuel devant un jury composé d'universitaires et de professionnels. À l'issue de ses deux phases, l'admission définitive est prononcée, éventuellement "sous réserve de signature d'un contrat". Les personnes en processus VAE doivent suivre une procédure particulière via le portail de l'université.

Programme

Contrôle des connaissances

Pendant son année de formation, l'étudiant doit valider 60 ECTS répartis en deux semestres équivalents (30 ECTS en semestre 1, et 30 ECTS en semestre 2). Les évaluations ont lieu au cours de l'année à l'issue de chaque enseignement, sous forme d'examen écrit, oral, ou projet.

La spécialisation des étudiants s'effectue au travers d'un projet tuteuré (50 h pour la partie projet tuteuré bibliographique, et 100 h pour le projet tuteuré applicatif



en entreprise, réparties sur l'année). Le projet tuteuré et l'immersion professionnelle constituent des enseignements différenciés et évaluer de manière indépendante.

Le diplôme est validé si l'étudiant acquiert une moyenne générale à l'ensemble des enseignements de 10/20, ainsi qu'une moyenne de 10/20 pour le couple projet tuteuré et immersion professionnelle.

Et après

Conditions d'admission

Le statut d'apprenti.e impose d'être âgé.e de moins de 26 ans et de pouvoir accéder au statut de salarié.e à plein temps.

Admission possible pour les plus de 26 ans en contrat de professionnalisation ou en stage. Se renseigner auprès du responsable.

Public cible

Plusieurs publics peuvent être accueillis au sein de la formation : formation initiale, formation continue et professionnelle, reprise d'étude sans diplôme requis.

Formation initiale : le candidat n'a jamais interrompu ses études (sauf éventuellement procédure césure), âgé de moins de 30 ans. Peuvent déposer un dossier les étudiants ayant validé une L2 licence généraliste scientifique, IUT toutes filières, BTS filières techniques ou commerciales

Formation continue et professionnelle : toute personne désireuse d'acquérir une formation professionnelle en 1 an. Étude dossier au cas par cas.

Reprise d'études via VAPP : toute personne souhaitant reprendre des études, mais n'ayant pas le niveau de diplôme requis (120 ECTS validés). Étude dossier au cas par cas.

VAE : toute personne en activité professionnelle souhaitant valider un diplôme sur la base de son expérience professionnelle

Auditeur libre : Étude dossier au cas par cas.

Contact(s)

Poursuite d'études

La finalité du diplôme de licence professionnelle est l'insertion professionnelle. Cependant, tout diplômé de LP QHSSE – Gestion et Traitement des Déchets ayant obtenu la mention Bien, et ayant l'appui de son entreprise d'accueil, peut déposer un dossier de candidature au Master STEP – Génie de l'Environnement Industriel de l'Université de Paris (master en alternance 24 mois).

Sur la base de l'Enquête interne à la formation réalisée auprès des diplômés de la Licence Professionnelle Qualité Hygiène Sécurité Santé Environnement 6 mois après l'obtention de leur diplôme sur la période 2012-2020 : 60% des diplômés ont poursuivi leurs études, dont 80% en master GEI et 20% en Master généraliste en environnement ou en Master spécialisé déchets.

Insertion professionnelle

Sur la base de l'Enquête interne à la formation réalisée auprès des diplômés de la Licence Professionnelle Qualité Hygiène Sécurité Santé Environnement 6 mois après l'obtention de leur diplôme sur la période 2012-2020 :

Taux d'insertion professionnelle : 75% à 6 mois / 100% à 30 mois

Adéquation emploi-formation 100%

Domaines d'activités : Activités industrielles dans les déchets (75%), Activités bureau d'études spécialisé déchets (15%), Activités collectivités locales services gestion des déchets (10%)



Catégories socioprofessionnelles : Cadres (75%), Profession intermédiaire (25%)

Types de contrats : CDI (85%), CDD (15%), Contrat doctoral (0%)

Emplois exercés : Technicien Qualité Environnement / Coordinateur QHSE / responsable QHSE / Chargé d'affaires déchets / chargé de mission déchets / Responsable des activités de traitement / responsable d'exploitation

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Daniel Richard

☎ 0157278446

✉ daniel.richard@u-paris.fr

Zarie Rouas

☎ 01 57 27 84 92 / 01 83 95 75 70

✉ zarie.rouas@u-paris.fr

Lieu(x)

📍 Paris



Admission

Organisation

La formation débute début septembre de l'année N à septembre année N+1. Les contrats d'apprentissage peuvent débuter jusqu'à 2 mois avant le début de formation (i.e. début juillet), et se terminer jusqu'à 2 mois après la fin de formation (i.e. début novembre).

Tout au long de l'année, l'alternance s'opère entre formation à l'université (lundi et mardi) et expérience professionnelle en entreprise (mercredi/jeudi/vendredi), quel que soit le statut de l'étudiant (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation, stage dans le cadre de la formation continue). Le calendrier d'alternance permet d'optimiser le temps de présence en entreprise qui sera ainsi l'équivalent de plus de 30 semaines temps plein au cours de l'année de formation (i.e. près de 7 mois en entreprise).

La formation est structurée en unités d'enseignement (UE). Au nombre de 8, ces UE permettent aux étudiants d'acquérir des bases en sciences disciplinaires (pollution des sols et des eaux, traitement des fumées, droit de l'environnement) pour asseoir leurs connaissances théoriques spécialisées dans la gestion et le traitement des déchets solides, tout en ayant une approche professionnelle par la formation aux outils de management (normes ISO, sécurité des personnels, management des équipes). Des enseignements complémentaires dits d'ouverture donnent des prérequis utiles quel que soit l'objectif professionnel de l'étudiant (économie, anglais, français, communication, informatique).

Des visites de sites et l'intégration en entreprise sous contrat permettent à l'étudiant d'avoir une vision concrète de l'application de ses connaissances théoriques. Un tiers des enseignements sont dispensés par nos partenaires industriels sous forme de séminaires, de cours, de travaux pratiques et de visites d'installations.

UE 1 - Sciences de l'Environnement (9 ECTS) : mise à niveau en mathématiques, énergétique industrielle, acoustique, et concepts généraux en traitement des effluents industriels (air, eaux) ou des milieux (Sites et sols pollués)

UE 2 - QSE, Management du personnel (9 ECTS) : panorama des normes ISO (9000/14000/18000), HSE - sécurité/prévention, Lean Management, Réglementation ADR, Management et recrutement. Gestion opérationnelle des services à l'environnement que ce soit en milieu industriel ou collectivités territoriales.

UE 3 - Traitement et gestion des déchets (9 ECTS) : panorama des techniques et filières de gestion/valorisation des déchets (collecte, stockage, incinération, traitement biologique et méthanisation, centres de tri, filières REP) permettant une vision globale du secteur en terme technico-économique.

UE 4 - Langues appliquées (Anglais - Français) (3 ECTS) : pratique de l'anglais technique et conversationnel en entreprise, et rappel des règles rédactionnelles en français (projet Voltaire).

UE 5 - Économie, droit, contrats (6 ECTS) : Rappel des concepts de l'économie de marché et des principes généraux descriptifs de la macro-économie. Introduction aux droits (textes législatifs) et cadre juridique des contrats publics et de la commande publique dans la contractualisation des marchés publics-privés. Nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).



UE 6 - Outils numériques (6 ECTS) : Apprentissage approfondie du pack office dont Word/Excel/Powerpoint, programmation VBA, création de tableaux de bord de suivi, cartes mentales. Enseignements transverses permettant d'acquérir des bases solides pour gagner en productivité dans son activité quotidienne.

UE 7 - Projet tuteuré (9 ECTS) : Le temps consacré au projet tuteuré par chaque étudiant est estimé à 150 heures. Le projet tuteuré implique l'élaboration de rapports qui donnent lieu à des soutenances orales devant jury. Le projet tuteuré est décomposé en deux phases, premièrement le projet tuteuré bibliographique dont l'objectif est l'initiation de l'étudiant à la recherche bibliographique et la synthèse documentaire, deuxièmement le projet tuteuré applicatif ayant pour but la résolution d'une étude spécifique définie avec l'entreprise dans laquelle l'alternant effectue sa mission. Le projet tuteuré applicatif a pour principal objectif d'évaluer les capacités de réflexion de l'alternant, au travers d'une étude relativement courte ayant un intérêt pour l'entreprise d'accueil, si possible déconnectée de la mission principale de la mission d'alternance. L'alternant devra démontrer qu'il est capable de poser clairement son problème (son étude), établir l'état de l'art du domaine par une recherche bibliographique exhaustive qui lui permettra d'asseoir une méthodologie adaptée pour déterminer les actions et données nécessaires à la résolution de son étude, prenant éventuellement en compte les dimensions juridiques, technico-économiques, scientifiques, financières, ressources humaines. L'étude doit se terminer par une ébauche de scénarios possibles et surtout l'analyse critique de ces scénarios pour amener la conclusion finale.

UE 8 - Apprentissage en entreprise (9 ECTS) : Les principaux objectifs de l'immersion en entreprise sont le développement du sens de l'initiative, de l'autonomie, et des responsabilités professionnelles liées au métier dans la conduite d'un travail collectif ou individuel, l'ouverture intellectuelle des étudiants et les échanges hors milieu scolaire, l'apprentissage de la méthodologie de conduite de projet (gestion du temps de travail, respect des délais ...), et la mise en application des techniques de communication. La problématique abordée peut être technique, économique, ou relever du domaine de la gestion. De fait, il peut intégrer une partie scientifique et ingénierie, mais également des études socio-économiques, un travail de bibliographie, une analyse QHSE ou faire appel à des connaissances managériales. L'alternance en entreprise a pour but de renforcer la professionnalisation de l'étudiant et de le confronter aux réalités du milieu professionnel de son domaine d'étude. Elle lui permet de construire progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements afin de devenir un praticien autonome et réflexif. Évaluation sur la base d'un rapport et une soutenance devant un jury, ainsi que le retour d'expérience des encadrants.

